

Action de Prévention par les pairs – Année 1

Collège Arsène Fié – Saint-Amand en Puisaye



Année scolaire 2017- 2018

Florent LAIR – Chargé de Projet Prévention 58 Tab'agir

Sommaire

Pourquoi Tab'agir a mis en place ce type d'action ?	Page 3
Quels ont été les acteurs de cette action ?	Page 4
Où l'action s'est-elle déroulée ?	Page 5
Présentation de l'action	Page 6
Combien de temps a duré cette action ?	Page 6
Quels ont été les bénéficiaires de cette action ?	Page 7
Quelles ont été les ressources pour la mise en place de cette action ?	Page 8
Comment s'est déroulée l'action ?	Page 9
Bilan de l'ensemble de l'action	Page 16
Conclusion	Page 17

Pourquoi Tab'agir a mis en place ce type d'action ?

Parmi les pays occidentaux, **la France obtient le taux de tabagisme le plus élevé**. De plus, la consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable dans notre pays. Elle engendre près de 78 000 décès chaque année. Cette lutte contre le tabagisme devient alors un **enjeu de santé publique majeur**.

Selon le Baromètre santé 2017, réalisé par Santé publique France, **31.9%** des 18-75 ans déclaraient fumer, soit 35.2% d'hommes et 28.7% de femmes. Ce taux a toutefois diminué de 2.1 points entre 2014 et 2017 (34% vs 31.9%).

Cette diminution s'explique en partie par les mesures prises par le Programme National de Réduction du Tabagisme (projet « Mois sans tabac », apparition du paquet neutre, augmentation des prix du tabac et des remboursements des traitements nicotiniques de substitution...).

Concernant la consommation de tabac chez les jeunes, nous pouvons observer une **baisse du taux d'expérimentation** ainsi qu'un **recul de l'âge moyen** de cette dernière. En 2018, l'enquête ESCAPAD révèle que l'expérimentation du tabac se fait à l'âge de 14,4 ans, soit un recul de 4 mois en 3 ans. Il est également souligné que 59% de jeunes âgés de 17 ans ont déjà essayé de fumer du tabac contre 68.4% en 2017. La consommation de chicha a également diminué avec 49.9% de jeunes déclarant en avoir déjà fumé contre 64.7% en 2014. Pour la cigarette électronique, peu d'évolution puisque les taux sont proches entre 2017 et 2014 (respectivement 52.4% vs 53.3%).

Au vu de ces diminutions, la prévention au tabac en milieu scolaire continue à avoir du sens et doit continuer à s'ancrer dans les projets d'établissements, au travers des Comités d'Education à la Santé et la Citoyenneté (CESC), afin de poursuivre la tendance de ces chiffres.

C'est dans cette optique-là que Tab'agir met en place, depuis 2001, le projet de « Prévention par les pairs » dans les collèges du département de l'Yonne et depuis 2017 dans la Nièvre.

Quels ont été les différents acteurs de cette action ?

Avant de parler des deux acteurs majeurs de cette action, il est important de préciser qu'une rencontre s'est, préalablement, déroulée en la présence de la directrice de Tab'agir, du Chargé de projet Tab'agir ainsi que du chef d'établissement concerné. Au cours de celle-ci, le projet de prévention par les pairs a pu être présenté au Principal du collège, puis une convention entre l'association Tab'agir et le collège Arsène Fié a été signée.

L'un des acteurs principaux de cette action est donc **l'association Tab'agir**. Le chargé de projet en prévention est la personne référente de ce projet dans la Nièvre. Pour cette première année d'action, il se déplace chaque semaine au sein de l'établissement concerné afin d'animer l'action. La directrice de Tab'agir, elle, suit et valide chaque élément d'avancée de l'action et la création de contenus. Elle se déplace également le jour du temps-fort de l'action pour s'assurer du bon déroulement de celle-ci.

Le second acteur majeur de cette action est **l'établissement scolaire, et donc dans ce cas précis le collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye**. La convention signée au début de l'action de prévention par les pairs précise qu'un adulte du collège doit être référent de ce projet.

Etant la première année de cette action pour le collège Arsène Fié, il a fallu trouver un adulte référent pour ce projet. Des interventions scolaires ayant été réalisées l'an passé au sein de cet établissement, le choix s'est naturellement tourné vers l'infirmière du collège. Or, n'étant pas présente tous les jours, il a été décidé de choisir une deuxième personne référente du projet. Madame BARBOT Dominique, infirmière, ainsi que Madame DESJARDINS Angélique, assistante de vie éducative, ont donc été choisies comme référentes du projet. A noter que Madame DESJARDINS a participé à l'ensemble des séances menées tout au long de l'année. Madame FAURE, CPE du collège, a également participé à différentes séances de travail. Enfin, Monsieur PEREGRINA, principal de l'établissement, a aussi participé activement à cette action en aidant au bon déroulement de celle-ci.

Lors du temps fort **le vendredi 25 mai 2018**, Ménana CHEMINI, chargée de projet en prévention dans l'Yonne, Marie MILANDRE, secrétaire communication de Tab'agir et Françoise AMELOT, directrice de Tab'agir, sont venus prêter main forte pour la tenue de stands lors de la chasse au trésor. A noter également la participation et l'implication, lors de cette journée, de 3 adultes du collège afin de tenir certains ateliers de prévention et veiller à la bonne organisation de cette journée.

Où l'action s'est-elle déroulée ?

L'action se déroule au sein du collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye.



Présentation de l'action

Pour le collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye, l'année scolaire 2017-2018 marque la première année de mise en place du programme de Prévention par les Pairs Tab'agir. En début d'année scolaire, l'établissement concerné et l'association Tab'agir ont signé une convention permettant de mettre au point ce projet et ce de la meilleure façon possible. Ces derniers travaillent donc en collaboration depuis Octobre 2017.

La convention signée définit les objectifs suivants :

- Faire diminuer la consommation de tabac en rendant les jeunes « acteurs » de leur santé en les faisant réfléchir sur la prévention du tabagisme et des conduites addictives.
- Favoriser une culture et une norme « sans tabac » dans le collège.
- Contrer le lobbying des cigaretteurs.
- Faire prendre conscience aux élèves des dangers du tabac.
- Passation d'une enquête sur les consommations « Tabac, alcool et cannabis » auprès de toutes les classes du collège. Idem lors de la troisième année afin d'établir une étude comparative.
- Création d'un « club santé » par et pour les jeunes de 6^e et 5^e la première année. Ouverture du club les deux années suivantes aux autres classes.
- Organisation d'une action phare tous les ans en mai/juin avant le brevet des collèges et participation de la communauté scolaire (jeunes et adultes) avec la préparation d'un projet réalisé chaque année.

Combien de temps dure cette action ?

Cette action de prévention par les pairs s'organise sur trois années au sein du même établissement. Pour le collège Arsène Fié, celle-ci se déroule donc d'octobre 2017 à juin 2020.

Ce bilan aborde l'avancée lors de la première année d'action, durant l'année scolaire 2017-2018.

Quels sont les bénéficiaires de cette action ?

Quatre types de bénéficiaires concernent cette action :

- **Les collégiens actifs** : membres du club santé, travaillant à la mise en place d'une action de prévention pour sensibiliser leurs camarades.
- **Les autres collégiens de l'établissement** : bénéficiant de l'action de prévention de fin d'année scolaire.
- **Les 6^e** qui bénéficient des interventions scolaires.
- **Le personnel de l'établissement scolaire** : le(s) fil(s) rouge mais aussi la journée temps-fort comprenant tous les adultes de l'établissement (équipe pédagogique, équipe de direction).

A noter qu'il est stipulé dans la convention, signée au préalable entre le collège Arsène Fié et Tab'agir, que tout collégien peut devenir membre actif du club santé et participer aux réunions de travail se déroulant chaque semaine.

Pour cette première année d'action, il a tout d'abord fallu recruter des jeunes au sein du club santé. Puis, réfléchir sur le nom du club et enfin, un infographiste est venu réaliser un logo pour « Les Aba'Tab ».



Logo du club santé « Les Aba'Tab » réalisé avec l'infographiste Sébastien DIEU

Collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye

Quelles ont été les ressources pour la mise en place de cette action ?

Ressources financières	Cette action est financée par deux partenaires : l'ARS et la MILDECA. Les crédits obtenus étaient de 1734 € concernant l'ARS et 4046 € pour la MILDECA. Les montants demandés correspondent aux frais d'action.
Ressources internes	L'établissement a gracieusement mis à disposition une salle chaque semaine pour le club santé. Le collège a également offert le pique-nique à tout le monde lors de la sortie récompense du club santé.
Ressources humaines	<u>Equipe Tab'agir</u> : M.LAIR Florent (Chargé de Projet en Prévention dans le 58) - Mme AMELOT Françoise (Directrice). <u>Etablissement scolaire</u> : M.PEREGRINA Michel (Principal), Mme BARBOT Dominique (Infirmière), Mme DESJARDINS Angélique (Assistante de vie éducative), Mme FAURE Catherine (CPE). <u>Réalisation du Logo</u> : Sébastien Dieu (Infographiste). <u>Temps fort</u> : Mme CHEMINI Ménana (Chargée de Projet en Prévention dans le 89), Mme MILANDRE Marie (Secrétaire - Communication Tab'agir).

Comment s'est déroulée l'action ?

Création du club santé (nom, logo)

Pour cette première année d'action, le premier objectif fut d'informer les jeunes de la création d'un club santé au sein de leur collège. Après un entretien avec les personnes référentes de cette action dans l'établissement, le chargé de projet prévention de Tab'agir s'est rendu, courant septembre 2017, dans les classes de 6^e et 5^e afin de présenter le projet et le club santé. Un affichage présentant l'action a également été effectué dans l'établissement. Par la suite, les inscriptions ont été réalisées par les deux adultes référents de l'établissement.

Second élément primordial dans le lancement de cette action, trouver un créneau horaire sur lequel pourraient se dérouler les séances de travail. Etant la première année d'action, celles-ci devront avoir lieu une fois par semaine, en présence du chargé de projet prévention, afin qu'il puisse aider et guider au mieux l'établissement dans ce nouveau projet. Après réflexion avec les personnes concernées, il a donc été décidé de programmer **les séances de travail tous les vendredis de 12H45 à 13H30** pour les élèves de 6^e et 5^e volontaires.

Une fois tous ces éléments fixés, le club santé a pu être lancé et la première séance s'est déroulée le vendredi 17 novembre 2017 en la présence de 10 élèves. Cette fréquentation est restée stable pendant plusieurs séances mais deux élèves ont finalement arrêtés de venir. Ce sont donc 8 élèves qui feront partis de ce club santé pour cette première année de mise en place.

En ce qui concerne le déroulé des deux premières séances du club santé, celles-ci ont eu pour but de présenter et d'expliquer en quoi consiste l'action, de préciser quelles personnes pourraient intervenir dans ce cadre (professionnels...) et de leur apporter des informations sur le tabac.

Le groupe étant formé et le club santé lancé, la deuxième étape du projet a pu être lancée : trouver un nom et un logo pour le club santé. Un temps de travail qui s'est déroulé de novembre 2017 à février 2018. En parallèle de ce dernier, un début de réflexion sur le projet à construire pour la fin d'année a été réalisé.

Pour cette étape, tout un temps de recherche a été consacré par les jeunes afin de s'inspirer de différents noms et visuels. La recherche du nom s'est notamment tournée vers la personne d'Arsène Fié, nom du collège, mais sans résultat. Après plusieurs séances de réflexion et grâce au dynamisme du groupe, trois noms ont été retenus puis un a été choisi par vote à mains levées. Suite à la validation par la directrice de Tab'agir, le club s'appellera donc « **Les Aba'Tab** ».

Une fois le nom du club trouvé, les élèves ont pu réaliser des esquisses de logo pour ce dernier. Afin de les aider dans cette création de logo, Sébastien DIEU, infographiste, est intervenu en deux temps :

- Le vendredi 2 Février 2018 où le travail s'est fait autour de la notion de logo et de sa signification pour des jeunes. Les esquisses de logo réalisées par les jeunes lui ont également été présentées.
- Le vendredi 2 Mars 2018 où Sébastien DIEU est revenu avec trois dessins réalisés par sa main et qu'il a montré aux jeunes.

Au cours du deuxième temps de présence du dessinateur, l'idée d'un logo à base de super-héros est ressorti de la séance. Celle-ci a été réadaptée en des super-héros combattant le tabac, puis le dessinateur y a apposé les couleurs. Deux semaines plus tard, le logo était validé par la directrice de tab'agir et présenté aux jeunes du club santé « Les Aba'Tab ».

Recherche autour du projet de fin d'année

En raison du retard du lancement de l'action (Novembre au lieu de Septembre) et donc de la réalisation du logo du club, un travail de recherche a été mené parallèlement sur le projet que souhaiteraient mettre en place les jeunes à la fin de l'année. Pour les aiguiller, le chargé de projet prévention leur a présenté différents projets déjà réalisés lors des années précédentes. Après quoi, les jeunes ont réfléchi ensemble et ont proposés différentes idées :

- Une grande affiche où chaque élève pourrait noter un message de prévention sur le tabac.
- Un jeu de société sous forme de jeu de cartes ou un quizz.
- Un court-métrage.
- Une chasse au trésor.
- Un reportage photos.
- Un livre - BD - magazine.
- Des Olympiades.

Après un vote à mains levées, les jeunes du club santé ont sélectionné deux projets : une chasse au trésor et la réalisation d'un magazine. Cependant, le club ayant pris du retard dans sa création et son lancement, le temps restant pour l'organisation et la mise en place du projet s'est avéré trop court pour créer un magazine. Le choix a donc été fait de mettre en place une chasse au trésor lors de la journée temps-fort du club « Les Aba'Tab » qui se déroulera le **vendredi 25 mai 2018 de 10H30 à 16H30** au sein du collège Arsène Fié.

Création et mise en place du projet

Le choix du projet étant fait, les jeunes ont pu travailler sur celui-ci à partir de mi-février 2018 jusqu'à mi-mai 2018.

Pour cela, deux temps de travail ont été distingués avec, dans un premier temps, une recherche « théorique » sur le potentiel contenu de la chasse au trésor, puis un travail de construction d'outils, éléments nécessaires au projet, a été réalisé.

En ce qui concerne le temps de réflexion sur la chasse au trésor et son contenu, celui-ci s'est organisé autour de différentes épreuves. En effet, les jeunes ont décidé de réaliser une chasse au trésor basée sur huit épreuves différentes, au cours desquelles les équipes gagneraient des pièces de puzzle. Le puzzle final représentant le logo du Club santé « Les Aba'Tab ». Autre élément à prendre en compte, quatre épreuves seront dites « intellectuelles » et quatre « physiques ». Bien évidemment, chaque épreuve aura un rapport avec le tabac et la prévention.

Chaque jeune a pu donner ses idées qui ont toutes été répertoriées, avant de réaliser une sélection parmi celles-ci. De par le manque de temps, le nombre d'épreuves a été réduit à 6. Au final, les épreuves sélectionnées furent les suivantes :

- Un Quizz,
- Des phrases à trous,
- Une épreuve de mémoire,
- Un « Juste Prix »,
- Une course sous la forme d'un relais,
- Une épreuve de souffle.

Voici un petit descriptif de chacune des épreuves :

- ❖ **Le Quizz** : Chaque équipe se voit poser une série de 8 questions sur la thématique tabac. L'équipe qui obtient le meilleur score remporte le plus de points.
- ❖ **Les phrases à trous -Tabatrous** : Dix phrases sur la thématique tabac sont lues à chaque équipe. Un mot est à trouver dans chaque phrase évoquant la toxicité du tabac, l'histoire de ce dernier ou encore le tabagisme passif. L'équipe qui obtient le meilleur score remporte le plus de points.
- ❖ **L'épreuve de mémoire - Autopsie d'une meurtrière** : Devant une grande cigarette dessinée et inspirée de l'affiche « autopsie d'une meurtrière », chaque équipe doit associer un maximum de produits toxiques au tabac et à la cigarette, grâce à des papiers aimantés. L'équipe qui associe le plus de produits toxiques correctes gagne l'épreuve.
- ❖ **Le Juste Prix** : Les règles sont inspirées de celles du jeu télévisé. Les équipes ont 15 minutes afin d'associer le bon prix à huit objets présentés devant eux. La différence avec le jeu télévisé est qu'ici, les jeunes doivent donner un prix en nombre de paquets de cigarettes. Pour illustration, un objet coûtant 16 € vaudra deux paquets de cigarettes. Les objets présentés sont des éléments convoités par les jeunes tels que des jeux-vidéos ou un téléphone portable par exemple. L'équipe réussissant à associer le plus rapidement les objets au bon prix remporte le maximum de points.
- ❖ **Le relai des Aba'Tab** : Cette épreuve a pour but d'aborder l'influence d'une consommation de tabac sur les capacités physiques de la personne. Pour cela, des handicaps seront apportés aux différentes personnes : avancer avec un poids dans un sac, réaliser un slalom, avancer en sautant dans un sac, passer par-dessus des planches. Chaque jeune de l'équipe passera avec un handicap. L'équipe réalisant le meilleur temps obtiendra le plus de points.
- ❖ **L'épreuve de souffle - Souffle Toxique** : Afin de démontrer l'impact du tabac sur le souffle, les jeunes ont voulu proposer une épreuve ludique. En effet, chaque élève, avec sa propre paille, devra prendre de l'eau dans celle-ci et aller la déposer dans un récipient. Les élèves de chaque équipe passent chacun leur tour et l'équipe qui remplit le récipient le plus rapidement obtiendra le plus de points.

Sur ce projet, chaque équipe passera sur toutes les épreuves et les points seront distribués, par épreuve, de la façon suivante : 1^{er}-12 points ; 2^e-10 points ; 3^e-8 points ; 4^e-6 points ; 5^e-4 points et 6^e-2 points.

Une fois la réflexion sur le contenu de ce projet terminée, il a fallu mettre à contribution les jeunes sur les éléments à construire afin de pouvoir réaliser les épreuves.

En effet, la totalité des épreuves nécessitaient tout d'abord de recueillir les bonnes informations sur le tabac et de les utiliser au mieux. Une fois ce travail effectué, les jeunes ont pu passer à la pratique et créer notamment : des images aimantées pour le juste prix, dessiner une cigarette géante pour l'autopsie d'une meurtrière ou encore réaliser les questions et phrases pour les autres épreuves. Ce travail s'est, encore une fois, réalisé dans la bonne humeur et grâce au dynamisme du groupe.

Pour finir, la dernière part de travail pour le club santé avant le temps-fort fut celle de l'organisation pure de cette journée.

En premier lieu, il a été choisi de faire passer les 6^e et 5^e sur les épreuves le matin et les 4^e/3^e l'après-midi. Cela permettra de ne pas avoir trop de monde sur chaque stand. Ensuite, 6 équipes seront faites entre les 6^e/5^e et 6 entre les 4^e/3^e afin que chaque stand ou épreuve soit occupé à tout moment. Ces équipes passeront chacune quinze minutes sur chaque épreuve. Enfin, les épreuves seront animées par un ou deux jeunes du club santé ainsi qu'un adulte.

Déroulé précis de la journée « temps-fort »

La journée « temps-fort » de cette première année d'action au sein du collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye a donc eu lieu le **vendredi 25 mai 2018 de 10H30 à 16H30**.

Le but premier de cette action était de sensibiliser l'ensemble de l'établissement à la thématique du tabac. C'est pourquoi les jeunes de la 6^e à la 3^e ont tous participé à cette journée. Un grand merci à Angélique DESJARDINS (AVE) qui a organisé cette journée au sein de l'établissement et qui s'est chargée d'informer le personnel et de créer les équipes d'élèves.

En ce qui concerne le déroulé précis de cette journée, rapidement abordé dans la partie précédente, celui-ci fut respecté.

- De 10H30 à 12H30, les équipes de niveau 4^e/3^e ont été données, et sont passées sur chaque épreuve de la chasse au trésor. Le classement par épreuve a ensuite été récupéré par le chargé de projet prévention de Tab'agir, qui annoncera le classement final lors de la remise de récompenses.



Les jeunes de 4^e/3^e avant de participer aux épreuves

- Après le repas, de 13H30 à 15H30, ce fut au tour des équipes de niveau 6^e/5^e de passer sur chaque épreuve pendant une durée de 15 minutes environ. Comme le matin, un classement a été fait par épreuve, permettant de réaliser le classement final par la suite. Ce classement final a été établi en fonction de la somme de points obtenue au total par chaque équipe.



Le Juste Prix

- Enfin, une remise de récompenses pour tous les élèves participants a eu lieu de 15H30 à 16H30 afin de féliciter l'ensemble des participants de cette journée. Cette remise de récompenses a eu lieu pour les 6^e/5^e dans un premier temps puis pour les 4^e/3^e ensuite. Les élèves ont pu se voir remettre des règles, stylos, mini-enceintes et casques audio en fonction de leur classement.



Le moment que tout le monde attend, la remise de récompenses !

Au final, ce fut une journée forte agréable, menée sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse. De plus, l'ensemble des élèves ont joué le jeu et se sont impliqués dans chaque épreuve. Certains même sont venus à la fin de la journée pour évoquer leur envie de s'inscrire au club santé l'année prochaine. On notera que ce projet a pu être mené à terme grâce aux jeunes des « Aba'Tab » et à leurs encadrants.

Afin de récompenser l'implication et le travail réalisé par tous les membres du club santé « Les Aba'Tab », une sortie a été organisée. Cette dernière a eu lieu le lundi 2 juillet 2018 au parc « Le Pal » proposant attractions mais aussi zoo. Une sortie appréciée de tous et qui a permis à tout le monde d'en apprendre encore mieux.



Les Jeunes des « Aba'Tab » avec la mascotte du Pal

Bilan global de l'action

Points positifs	Points Négatifs
- Projet fédérateur avec 8 jeunes inscrits dans le club pour cette première année d'action. - Groupe dynamique et plein d'idées. - Implication des encadrants du projet ainsi que de l'établissement. - Evolution de certains jeunes, timides en début d'année et qui prennent désormais la parole et ont leur place dans le groupe. - Les encadrants resteront les mêmes pour l'année prochaine.	- Retard dans le lancement du club fait en novembre 2017. - Une histoire entre deux jeunes qui est venu impacter quelques peu l'ambiance des « Aba'Tab » sur une ou deux séances.

Conclusion

La première année d'action de Prévention Par les Pairs menée au sein du collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye s'est donc terminée le lundi 2 juillet 2018 par la sortie récompense au parc Le Pal.

Cette année restera dans les mémoires de par la nouveauté de l'action, l'implication des personnes du club santé ainsi que la journée « temps-fort » s'étant déroulée le vendredi 25 mai 2018. Celle-ci a d'ailleurs permis de **sensibiliser au tabac** l'ensemble des élèves de l'établissement, soit près de **117 jeunes** de tous niveaux.

Maintenant que le club santé « Les Aba'Tab » est lancé, le but est que celui-ci continue sur son élan et propose de beaux projets pour les deux années d'action à venir. A ce jour, il est encore impossible de pouvoir mesurer l'impact d'une action comme celle-ci sur les objectifs visés. En effet, nous avons fait passer un questionnaire à l'ensemble des élèves pour pouvoir faire un état des lieux des consommations de tabac, alcool et cannabis au sein du collège. Ces données peuvent être comparées aux données nationales pour le moment mais seront encore plus utiles lors de la troisième et dernière année de l'action. Année au cours de laquelle nous referont passer ce questionnaire aux élèves afin de pouvoir comparer les données entre l'année 1 et l'année 3. Les données recueillies permettront d'évaluer l'efficacité et l'impact de l'action de Prévention Par les Pairs dans le collège.

Pour le bon déroulement de cette première année, l'association Tab'agir tient à remercier l'équipe de direction du collège Arsène Fié et plus particulièrement Angélique DESJARDINS, Dominique BARBOT et Catherine Faure pour leur implication et leur engagement. Enfin, merci aux jeunes membres volontaires du club santé « **Les Aba'Tab** » : Léna, Alex-Anne, Mélanie, Emma, Chloé, Noémie, Charlotte et Zinedine.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !